



## COMMISSION HANDICAP

Le 27 juin 2017

Présidée par Sophie ANDRE, Cheffe des ressources humaines  
L'alliance CFTC - CGC était représentée par Christine KLICH

### **BILAN 2016-2017**

#### **A : STATISTIQUES**

*Rappel : les employeurs publics ou privés d'au moins 20 ETP doivent compter au moins 6% de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)*

A ce jour FranceAgriMer emploie 48 agents handicapés déclarés en tant que BOE. Cela représente 4,26 % de l'effectif total.

Répartition des agents handicapés par genre et par catégorie

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	<b>TOTAL</b>
Femme	6	22	4	<b>32</b>
Homme	5	10	1	<b>16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>32</b>	<b>5</b>	<b>48</b>

Répartition des agents handicapés par âge

	< 30 ans	30 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	> 60 ans	<b>TOTAL</b>
Femme	1	3	4	17	7	<b>32</b>
Homme			5	9	2	<b>16</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>9</b>	<b>48</b>

## **B : ACTIONS**

FranceAgriMer a mis en place des actions spécifiques permettant l'accompagnement des agents en situation de handicap. Les différentes actions menées par FranceAgriMer sont sur la brochure "Emploi, maintien dans l'emploi, handicap, parlons-en" disponible sur l'intranet dans la rubrique "Travailler ensemble". Certaines actions bénéficient du financement partiel du FIPHFP<sup>1</sup>

- ✓ Mise en place d'un tutorat pour l'intégration de nouveaux agents ;
- ✓ Aide pour l'achat d'appareil auditif
- ✓ Dans le cadre des aides sociales du CAS, 2 actions ont un volet handicap : les chèques vacances et les CESU<sup>2</sup>
- ✓ Réduction ou aménagement du temps de travail
- ✓ Aménagement du bâti et du poste de travail

FranceAgriMer est aussi en collaboration avec :

- ✓ Les CAT<sup>3</sup> et les ESAT<sup>4</sup> ;
- ✓ l'association "le silence des justes" qui permet d'accueillir au sein de l'établissement de jeunes autistes et leurs accompagnateurs quelques heures par semaine afin de construire des ateliers pédagogiques (jardinage, recyclage)

*L'alliance CFTC-CGC rappelle que plusieurs personnes peuvent aider l'agent en situation de handicap*

- ✓ *Le référent ou correspondant handicap, à FranceAgriMer il s'agit de Laurence LAPLAGNE*
- ✓ *Le médecin de prévention qui conseille et oriente les agents pour la reconnaissance de leur handicap. Il conseille l'administration pour l'aménagement du temps de travail et l'aménagement du poste de travail.*
- ✓ *L'assistante sociale intervient dans les différents droits socio-économiques internes ou externes*
- ✓ *Les représentants syndicaux qui sont vos porte-parole et émettent un avis lors de la commission « handicap ».*
- ✓ *Tous participent aux actions de sensibilisation et d'information.*

## **SUIVI DES ORIENTATIONS**

FranceAgriMer a mis en place un plan d'orientations qui se divise en 3 grands axes.

- Sensibilisation à l'intégration des travailleurs handicapés dans les services :
  - Informer les agents (information sur l'intranet, établissement de fiches pratiques, journée d'information et de sensibilisation, accompagnement pour le renouvellement des RQTH<sup>5</sup>) ;
  - Mobiliser les agents (Sensibilisation au handicap, formation) ;
- Recrutement :

---

<sup>1</sup> FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

<sup>2</sup> CESU : Chèques Emploi Service Universels

<sup>3</sup> CAT : Centre d'Aide par le Travail

<sup>4</sup> ESAT : Etablissement ou Service d'Aide par le Travail

<sup>5</sup> RQTH : Reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé

- Développer un partenariat de recrutement (écoles et centres de formation, forum de recrutement type handicapé, site internet) ;
- Développer un réseau de correspondant handicap avec le MAA et les établissements sur le site de l'Arborial ;
- Maintien dans l'emploi : (Equipements adaptés, évolution professionnelle, collaboration avec les structures adaptées et protégées)

Vos représentants :

✓ Pour la CFTC : Christine KLICH 01 73 30 27 06 ([christine.klich@franceagrimer.fr](mailto:christine.klich@franceagrimer.fr))

✓ Pour la CGC : Bernard LELLOUCHE, 05 55 12 90 33 ([bernard.lellouche@franceagrimer.fr](mailto:bernard.lellouche@franceagrimer.fr))